



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Bid Receiving/Réception des sousmissions
Procurement & Contracting Services
c/o Commissionaires, F Division
6101 Dewdney Ave
Regina, SK S4P 3K7

Fax No. - No de FAX:
(306) 780-5232

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries :

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT COMPORTE UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet: : Nouveau détachement et garage destiné à l'entreposage, Rosthern (Saskatchewan)		Date : 01 mai 2024
Solicitation No. – N° de l'invitation M5000-23-4451/A		Amendment No. – N° de la modification 001
Client Reference No. - No. De Référence du Client 202304451		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At /à :	14 :00	CST (Central Standard Time) HNC (Heure Normale du Centre)
On / le :	22 mai 2024	
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Teresa Hengen, Procurement Officer		
Telephone No. – No. de téléphone 639-625-3449		Facsimile No. – No. de télécopieur 306-780-5232

Delivery Required – Livraison exigée	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



La présente modification vise à:

Supprimer :

Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	14 :00	CST (Central Standard Time) HNC (Heure Normale du Centre)
On / le :	14 mai 2024	

Insérer :

Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	14 :00	CST (Central Standard Time) HNC (Heure Normale du Centre)
On / le :	22 mai 2024	

Q1. La GRC a récemment lancé une demande de propositions pour des services de conception de deux détachements au lac Fox (Alberta) et au lac Montreal (Saskatchewan). Cette demande de propositions a été révisée afin que les frais de voyage des consultants soient remboursables. Une approche similaire peut-elle être appliquée à la présente demande de propositions? Sinon, veuillez fournir plus de détails sur les visites de sites prévues à chaque phase du projet afin de permettre une évaluation appropriée.

R1. La proposition de prix doit être conforme à l'annexe C – Formulaire de proposition de prix. Voir les sections PA 6.10 Réunions et RS 6.3 Détails.

Q2. Concernant les paragraphes « 1. Dispositions relatives à l'intégrité – déclaration de condamnation à une infraction R1410T (2022-01-28), Instructions générales 1 (IG1), Dispositions relatives à l'intégrité – Soumission, section 3b », à la page 5 de 42, et « 2. Dispositions relatives à l'intégrité – déclaration de condamnation à une infraction R1410T (2020-05-28), Instructions générales 1 (IG1), Dispositions relatives à l'intégrité – Soumission, section 3b », à la page 26 de 42; quelle est la référence appropriée pour les dispositions relatives à l'intégrité?

R2. La référence appropriée est R1410T (2022-01-28).

Q3. En ce qui concerne les dispositions relatives à l'intégrité, étant donné que nous n'avons pas de condamnations pénales, nous soumettons normalement le formulaire ci-joint, Liste de noms pour la vérification de l'intégrité, de SPAC. Ce formulaire est-il acceptable?

R3. Le formulaire de SPAC est acceptable.



Q4. Au moment de soumettre notre proposition, nous avons pris note des trois sections précises de la section I de la PROPOSITION TECHNIQUE, qui comprend l'ANNEXE B, IDENTIFICATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE, dans la section des exigences obligatoires et des EXIGENCES COTÉES. La section II doit comprendre la PROPOSITION FINANCIÈRE. Dans la section III, DÉCLARATION/ATTESTATIONS, qui doit comprendre l'ANNEXE E, FORMULAIRE DE DÉCLARATION ET D'ATTESTATION, devons-nous inclure également la liste des noms pour le formulaire de vérification de l'intégrité?

R4. Le formulaire de vérification de l'intégrité doit être joint aux documents de la section III – Déclaration/Attestations.

Q5. Faut-il annexer la première page de la demande de propositions et les premières pages de la (des) révision(s) de la demande de propositions à la proposition technique ou les inclure dans la section obligatoire de la proposition technique?

R5. Ces pages doivent être incluses dans la proposition technique.

Q6. À l'exigence cotée 1, Réalisations du proposant dans le cadre de projets, élément (e) « décrire comment l'équipe proposée a rendu des services avec succès dans le passé; (10 points) » (page 38 de 42), quelle est la réponse attendue à ce point précis concernant chaque projet?

R6. L'évaluation de l'élément (e) de l'exigence cotée mettra l'accent sur la manière dont les services ont été fournis par l'équipe.

Q7. Concernant l'exigence cotée 3, le CV demandé doit-il faire partie de la réponse à l'exigence C3 ou être annexé à la proposition technique? Par ailleurs, on ne mentionne pas l'ingénieur civil, l'architecte-paysagiste et l'ingénieur du code du bâtiment/incendie, qui figurent dans le FORMULAIRE D'IDENTIFICATION DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE et dans l'annexe A – Énoncé de projet. Devrions-nous inclure un CV pour ces fonctions également?

R7. Se reporter à la question 12 pour plus de clarté.

Q8. Il n'y a pas de points d'évaluation à l'élément « c), problèmes, défis et contraintes d'importance » de l'exigence cotée 4.

R8. L'élément c) de l'exigence cotée 4 vaut 10 points.



Q9. L'élément d) de l'exigence cotée 3 stipule « deux projets comparables (ne pas énumérer les mêmes projets que pour l'exigence C1) ». Étant donné que certains membres du personnel clé sont des sous-experts-conseils, pouvons-nous mentionner les mêmes projets que ceux indiqués à l'exigence C2 pour leurs deux projets?

R9. Oui, la réponse est laissée à la discrétion du proposant. L'exigence cotée sera évaluée en conséquence.

Q10. Dans le cadre de l'exigence cotée 3, la GRC ne demande pas de CV pour l'ingénieur civil, l'architecte-paysagiste et l'ingénieur du code du bâtiment/incendie. Les proposants sont-ils censés inclure ces éléments dans l'évaluation?

R10. Se reporter à la question 12 pour plus de clarté.

Q11. Comme certains spécialistes clés ne sont pas des professions agréées propres à une province, comment la GRC les évaluera-t-elle dans le cadre des exigences obligatoires?

R11. S'il y a lieu, les personnes doivent au minimum être membres d'une association de la Saskatchewan dans leur domaine ou être représentées par un architecte agréé dans la province de la Saskatchewan. Pour plus de clarté, les architectes-paysagistes doivent être membres de la Saskatchewan Association of Landscape Architects (SALA). Les designers doivent être membres de l'Interior Designers' Association of Saskatchewan.

Q12. Les proposants doivent indiquer dans l'annexe B, Formulaire d'identification des membres de l'équipe, les membres de l'équipe suivants :

Expert-conseil (proposant – Architecte)

Ingénieur de structures

Ingénieur mécanique

Ingénieur électricien

Ingénieur civil

Développement durable

Architecte-paysagiste

Spécialiste de mise en service

Expert-conseil en évaluation des coûts



Ingénieur du code du bâtiment/incendie

À la page 37 de la demande de propositions, à l'article O1.1, les cabinets de sous-experts-conseils/spécialistes mentionnés sont : génie civil, génie mécanique, génie électrique, génie des structures et architecte paysagiste. Cette liste exclut les ingénieurs de codes de bâtiment/incendie.

Puis, à la page 39 de la demande de propositions, à la rubrique « Exigence cotée 3 », le proposant doit fournir un curriculum vitae d'une page pour les fonctions suivantes :

Expert-conseil

Ingénieur de structures

Ingénieur mécanique

Ingénieur électricien

Développement durable

Spécialiste de mise en service

Expert-conseil en évaluation des coûts

Cette liste omet l'ingénieur de code de bâtiment/incendie et l'architecte-paysagiste.

Les sections PD 4.9 à PD 4.17 de l'énoncé de projet énumèrent les éléments suivants : architecture, génie civil, génie des structures, génie mécanique, génie électrique, génie du bâtiment / code de prévention des incendies, mise en service, calcul des coûts, développement durable.

Étant donné que les listes ci-dessus sont incohérentes, pourriez-vous confirmer les disciplines et les fonctions qui doivent être incluses dans notre réponse?

R12. Se reporter à l'amendement n° 1 (ci-joint).



Q13. Comme pour les autres propositions de la GRC, est-il possible de fournir une estimation complète des coûts de classe D qui comprend les imprévus, l'augmentation des prix ou les risques liés à la construction et les coûts liés au mobilier? Cela permettra à tous les proposants de calculer leurs honoraires en fonction des mêmes chiffres.

R13. Se reporter au paragraphe .8.1.1 du PD 8, Coût, de l'annexe A, Énoncé de projet et cadre de référence.

Q14. Pouvez-vous confirmer si les CV peuvent être exclus du nombre de pages et être inclus dans l'annexe?

R14. Pour les éléments non inclus dans le nombre maximum de pages, se reporter à la section 1.1, Instructions pour la préparation des soumissions, des EPEP 1, Exigences de présentation.

Q15. En plus des sept CV demandés, pouvons-nous inclure des CV supplémentaires pour certaines personnes clés?

R15. Se reporter à l'amendement n° 1 (ci-joint). La réponse à la demande de propositions est laissée à la discrétion du proposant.



Demande de propositions – Nouveau détachement et garage destiné à l'entreposage, Rosthern (Saskatchewan)

Paragraphe 1.1.1.g de la section 1.1, Instructions pour la préparation des soumissions, des EPEP 1, Exigences de présentation.

SUPPRIMER :

Le nombre maximal de pages, y compris le texte et les graphiques, à soumettre pour la **section 3.3 des EPEP 3. Les exigences cotées sont de trente-quatre (34) pages (recto) ou dix-sept (17) pages (recto verso) sur format de papier 8 ½ x 11 po. Si du papier de format plus grand est fourni, chaque feuille sera comptée comme deux pages. La taille de la police utilisée ne doit pas être inférieure à 10.**

INSÉRER :

Le nombre maximal de pages, y compris le texte et les graphiques, à soumettre pour la **section 3.3 des EPEP 3. Les exigences cotées sont de trente-huit (38) pages (recto) ou dix-neuf (19) pages (recto verso) sur format de papier 8 ½ x 11 po. Si du papier de format plus grand est fourni, chaque feuille sera comptée comme deux pages. La taille de la police utilisée ne doit pas être inférieure à 10.**

Exigence obligatoire 1, Équipe d'experts-conseils du proposant, de la section 2. EXIGENCES OBLIGATOIRES.

SUPPRIMER :

Les cabinets de sous-experts-conseils/spécialistes – Génie civil, génie mécanique, génie électrique, génie des structures, spécialiste/ingénieur en développement durable, spécialiste de mise en service et expert-conseil en évaluation des coûts.

INSÉRER :

Les cabinets de sous experts-conseils/spécialistes – Génie civil, génie mécanique, génie électrique, génie des structures, spécialiste/ingénieur en développement durable, spécialiste de mise en service, expert-conseil en évaluation des coûts, architecte-paysagiste et ingénieur en code du bâtiment/incendie.

Exigence cotée 3, Réalisations du personnel clé dans le cadre de projets, de la section 3. EXIGENCES COTÉES.

SUPPRIMER :

Le soumissionnaire doit fournir, au minimum, un (1) CV pour chacun des rôles clés :

- Expert-conseil



- Ingénieur de structures
- Ingénieur mécanique
- Ingénieur électricien
- Spécialiste/ingénieur en développement durable
- Spécialiste de mise en service
- Expert-conseil en évaluation des coûts

INSÉRER :

Le soumissionnaire doit fournir, au minimum, un (1) CV pour chacun des rôles clés :

- Expert-conseil
- Ingénieur de structures
- Ingénieur mécanique
- Ingénieur électricien
- Spécialiste/ingénieur en développement durable
- Spécialiste de mise en service
- Expert-conseil en évaluation des coûts
- Architecte-paysagiste
- Ingénieur du code du bâtiment/incendie
- Ingénieur civil



Énoncé de projet – Services d'architecture et de génie Nouvelle installation policière, Rosthern (Saskatchewan)

Paragraphe .4.1.3 de la section PD 4.1, APERÇU, de l'article PD 4, ÉTENDUE DES TRAVAUX.

SUPPRIMER :

Détachement de Rosthern	
Utilisation	Mètres carrés (approx. +/-)
Espace public (réception, vestibules, etc.)	46,2
Espace bureau	142,5
Espace de soutien général	158,2
Espace de soutien opérationnel	113,0
Espace sécurisé	164,3
Total de base	624,2
Augmentation de la circulation brute (24 %)	149,8
Total utilisable	774,1
Services/aires communes (10 %)	77,4
Total des loyers	851,5
Pénétrations verticales/murs extérieurs (10 %)	85,5
Espace brut total	937

INSÉRER :

Détachement de Rosthern	
Utilisation	Mètres carrés (approx. +/-)
Espace public (réception, vestibules, etc.)	46,2
Espace bureau	142,5
Espace de soutien général	158,2
Espace de soutien opérationnel	123,0
Espace sécurisé	167,8
Total de base	637,7
Augmentation de la circulation brute (24 %)	153,1
Total utilisable	790,8
Services/aires communes (10 %)	79,1
Total des loyers	869,9
Pénétrations verticales/murs extérieurs (10 %)	87,0
Espace brut total	957



Paragraphe PD 8.1.1 de l'article PD 8, COÛT.

SUPPRIMER :

L'estimation préliminaire des coûts de construction (classe D) pour le détachement de Rosthern est de 7 750 000,00 \$. La valeur comprend les coûts de construction, mais pas les imprévus, l'augmentation des prix ou les risques liés à la construction. Ce budget n'inclut pas les coûts liés au mobilier.

INSÉRER :

L'estimation préliminaire des coûts de construction (classe D) pour le détachement de Rosthern est de 9 210 000,00 \$. La valeur comprend les coûts de construction, mais pas les imprévus, l'augmentation des prix ou les risques liés à la construction. Ce budget n'inclut pas les coûts liés au mobilier.